

## Avis d'Appel à la concurrence

### Organisme acheteur :

Communauté de Communes du Pays des Sources, 408 rue Georges LATAPIE, 60490 RESSONS sur MATZ

Tél. : +33 344430957. Fax. : +33 344430548. E-mail. : [letemps@cc-pays-sources.org](mailto:letemps@cc-pays-sources.org)

### Adresses internet :

Adresse générale de l'organisme acheteur : <http://www.cc-pays-sources.org/home.php>

Site du profil d'acheteur : <https://www.marches-securises.fr>

### OBJET ET DUREE DU MARCHE

**Type de procédure :** adaptée

**Caractéristiques principales :** travaux de préparation, de réparation et de réalisation des enduits des voiries communales de la Communauté de Communes du Pays des Sources pour les années 2024-2025-2026.

**Quantités :** l'enveloppe financière totale allouée par la collectivité aux travaux d'entretien des voiries et d'environ

1 750 000 € HT pour les 3 années. Les travaux seront réalisés sur les 48 communes de l'intercommunalité.

**Des variantes seront prises en considération :** Non

**Division en lots :** Non

**Durée du marché :** 40 mois à compter de la date de notification du marché.

**Date limite de réception des offres ou des demandes de participation :** Jeudi 22 Juin 2023 à 12h00

### CONDITIONS RELATIVES AU MARCHE

**Modalités essentielles de financement et de paiement et/ou référence aux textes qui les réglementent :** budget propre de l'intercommunalité

**Langues pouvant être utilisées dans l'offre ou la candidature autre que la langue française :** le Français

**Unité monétaire utilisée :** Euro ;

### ORGANISATION DE LA CONSULTATION

Procédure adaptée avec l'établissement d'un accord-cadre avec un seul opérateur selon les articles L.2123-1 et R.2123-1 1° et suivants du Code de la Commande Publique

**Intervenants :** la mission d'Assistance Conseil est confiée au bureau APER

### **Contenu du dossier de consultation**

Le dossier de consultation comprend : le règlement de consultation, l'acte d'engagement, le CCAP, le CCTP et le BPU

**Variante :** la proposition de variante n'est pas autorisée.

**Options** : la proposition d'options n'est pas autorisée.

**Délai de validité des offres** : le délai de validité des offres est fixé à 90 jours à compter de la date limite de remise des offres finales.

## **RETRAIT DU DOSSIER DE CONSULTATION**

Le Maître d'Ouvrage informe les candidats que le dossier de consultation sera à retirer sur le site :

<https://www.marches-securises.fr>

## **PRESENTATION DES CANDIDATURES ET DES OFFRES**

### ***Éléments nécessaires à la sélection des candidatures :***

Chaque candidat ou chaque membre de l'équipe candidate devra être à jour des obligations selon le Code de la Commande Public et devra produire :

L'imprimé DC1 (ou lettre de candidature) dûment complété, daté et signé par le candidat individuel ou par tous les membres du groupement en cas de candidature groupée

L'imprimé DC2, (ou déclaration du candidat) renseigné par le candidat individuel ou par chaque membre du groupement en cas de candidature groupée.

L'attestation sur l'honneur datée et signée, justifiant qu'il est à jour de ses obligations fiscales et sociales

Les formulaires DC1 et DC2 sont disponibles sur le site du ministère de l'économie :

<http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-candidat>

### ***Éléments nécessaires aux choix de l'offre***

Pour le choix de l'offre, les candidats doivent produire un projet marché comprenant : l'Acte d'Engagement (A.E.), le CCAP, le CCTP, le Bordereau des Prix Unitaires (BPU) et un mémoire technique

## **CONDITIONS D'ENVOI DES PROPOSITIONS**

### ***Modalités d'envoi des propositions dématérialisées***

La transmission dématérialisée est effectuée via le profil d'acheteur suivant : <https://www.marches-securises.fr>

Les candidats ne peuvent pas recourir à des modes différenciés de transmission pour la candidature et pour l'offre. Les candidats présenteront leur réponse dans un fichier comprenant à la fois les documents relatifs à la candidature et ceux relatifs à l'offre.

La transmission dématérialisée est effectuée via le profil d'acheteur suivant : <https://www.marches-securises.fr>. Un mode d'emploi est disponible sur le site. Les frais d'accès au réseau sont à la charge des candidats. Chaque transmission dématérialisée fera l'objet d'une date certaine de réception et d'un accusé de réception électronique. Le fuseau horaire de référence sera celui de (GMT+01 : 00) Paris, Bruxelles, Copenhague, Madrid.

### ***Contraintes informatiques***

Tout document ou support électronique envoyé par un candidat dans lequel un virus informatique est détecté par le pouvoir adjudicateur sera réputé n'avoir jamais été reçu. Aussi, il est conseillé aux candidats d'utiliser un antivirus régulièrement mis à jour.

Par ailleurs, afin d'empêcher la diffusion des virus informatiques, les candidats ne doivent utiliser ni les exécutables (notamment les ".exe"), ni les "macros".

Les formats de fichiers acceptés par le pouvoir adjudicateur sont les suivants : ".doc", ".docx", ".xls", ".xlsx", ".ppt", ".pptx", ".pdf", ".odt", ".ods", ".odp", ".zip".

### ***Dispositions relatives à la signature électronique***

Les documents relatifs à la candidature et les actes d'engagement envoyés sur support physique électronique ou transmis par voie électronique seront signés par le candidat dans les conditions fixées par l'arrêté prévu à l'article R.433-1 du Code de la Commande Publique.

Les formats de signature acceptés sont les formats XAdES, PAdES, CAdES.

L'attention des candidats est attirée sur le fait que la signature numérisée (numérisation d'un document papier avec signature manuscrite) n'a pas la valeur d'une signature électronique. La signature numérisée n'est admissible que pour les documents qui ne sont pas produits et signés par les candidats eux-mêmes.

### ***Dispositions relatives à la copie de sauvegarde***

En cas de transmission dématérialisée, une copie de sauvegarde établie sur support papier ou sur support physique électronique peut être envoyée ou remise par le candidat.

Si le support physique est le support papier, la signature est manuscrite. Si le support est de nature électronique, la signature est électronique.

La copie de sauvegarde n'est recevable que si les deux conditions suivantes sont remplies

- elle est parvenue à destination dans le délai fixé pour la remise des offres.
- elle est placée dans un pli scellé portant, outre les mentions exigées aux articles ci-dessus, la mention lisible « COPIE DE SAUVEGARDE ».
- La copie de sauvegarde ne sera ouverte que dans l'un des cas suivants :
- la candidature et l'offre transmises par voie électronique sont infectées par un virus ;
- la candidature et l'offre transmises par voie électronique ne peuvent pas être ouvertes ;
- la copie de sauvegarde est parvenue dans le délai de dépôt des offres à contrario de la réponse transmise par voie électronique.

Une copie papier du dossier de la remise d'offre devra être adressée au Maître d'Ouvrage (Communauté de Communes du Pays des Sources) en recommandée avec A.R., ou déposée au secrétariat de la mairie où il lui sera remis une attestation, dans les mêmes conditions de date et d'heure de la procédure.

## **JUGEMENT DES OFFRES ET ATTRIBUTION DU MARCHÉ**

### ***Jugement des offres***

Lors de l'ouverture des plis, ne seront pas admises les candidatures non recevables selon de règlement de la consultation

### ***Attribution des points***

Indiqué dans le règlement de la consultation

### ***Attribution du marché***

Le candidat auquel il est envisagé d'attribuer le marché produira selon les articles R2143-6 et L2141-4 du Code de la Commande Public dans un délai de 8 jours à compter de la demande du Maître d'Ouvrage :

- Les pièces prévues aux articles D 8222- 5 ou D 8222-7 et 8 du Code du travail
- Les attestations et certificats délivrés par les administrations et organismes compétents prouvant qu'il a satisfait à ses obligations fiscales et sociales.

A défaut de produire ces documents dans le délai fixé, l'offre du candidat attributaire sera rejetée et il sera éliminé.

### **RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES**

Pour tous renseignements complémentaires qui leur seraient nécessaires au cours de leur étude, les candidats devront faire parvenir, 8 jours minimum avant la date limite de remise des offres une demande écrite par courriel à l'assistant conseil : [aper60@sfr.fr](mailto:aper60@sfr.fr)

Il ne sera répondu à aucune question orale.

Bon pour parution